



**Office Public de la Langue Occitane
Ofici Public de la Lenga Occitana**

Discours de Charline CLAVEAU-ABBADIE, Président de l'OPLO

et Patric ROUX, 1er Vice-Président de l'OPLO

Le 26 janvier 2017

Madame la Ministre, Madame la Présidente de la Région Occitanie, Monsieur le Vice-Président de la Région Nouvelle-Aquitaine, Monsieur le 1^{er} Vice Président de l'Office Public de la Langue Occitane, Madame la Rectrice de l'académie de Toulouse également 2^{ème} Vice-Présidente de l'Office Public de la Langue Occitane, Madame et Monsieur les Recteurs des académies de Montpellier et de Bordeaux, Monsieur le Préfet, mesdames et messieurs les élus des conseils départementaux et des villes-métropoles, Mesdames et messieurs les parlementaires, chers acteurs associatifs et institutionnels, chers collègues,

Et de manière plus synthétique en occitan : Adishatz Mounde !

J'ai souhaité associer mon homologue en région Occitanie et vice-président de l'office, Patric Roux, à cette prise de parole, car c'est bien l'esprit dans lequel nos deux régions travaillent sur ce sujet de la langue et de la culture occitane, en collaboration étroite et équilibrée.

Pour citer Claude Hagège, linguiste et professeur honoraire au Collège de France : « Si nous voulons défendre la francophonie dans le monde et être crédibles, cela suppose d'abord que la France montre qu'elle respecte chez elle sa propre diversité linguistique ». Claude Hagège exprime ainsi sa passion pour une des grandes merveilles de ce monde, à savoir la diversité des expressions culturelles, support de la diversité des modes de pensée.

En ce sens, l'enseignement des langues régionales à l'école s'inscrit non seulement dans une volonté de sauvegarde de cette diversité pour aujourd'hui et demain, mais participe également pleinement au projet éducatif républicain, tel que formulé suite aux assises de l'Ecole, lancée, Mme la Ministre, à votre initiative. Il contribue en effet à la réussite pédagogique car l'utilité de l'apprentissage plurilingue, dès le plus jeune âge, pour la construction cognitive des élèves, est désormais largement reconnue.

L'enseignement des langues régionales contribue également à la transmission des valeurs communes de liberté, de tolérance et de non-discrimination : c'est

en étant capable de reconnaître au cœur même de sa propre histoire et de ses territoires, la diversité culturelle qui les caractérisent, que l'on est à même d'accepter et de comprendre la richesse que peut apporter la diversité des origines et des modes de pensées en général et de l'Autre en particulier. Les différentes strates qui composent un individu en effet ne sont pas mutuellement excluantes mais au contraire s'enrichissent les unes les autres, pour le grand bénéfice de la société.

Ainsi, notre conception ouverte et universaliste nous amène à aborder le développement de l'enseignement de l'occitan comme une œuvre nécessaire, utile, pour les occitans à l'évidence, mais également comme d'un bien précieux pour notre République comme pour l'humanité.

[OC] L'occitan, Madama la ministra, seriá pas la lenga, interregionala per son estructura e europenca per sa portada, que, a través son istòria e sa literatura, a inventat l'Amor? Tèrme d'alhors que lo francés a finalament fait seu, en daissant "Ameur", probablement car tròp ruffe e plan mens cortés dins totes los cas.

[FR] L'occitan, Madame la Ministre, n'est-elle pas la langue, interrégionale dans sa structure et européenne par sa portée qui, à travers son histoire et sa littérature, a inventé l'Amour ? Terme d'ailleurs que le Français a finalement

fait sien délaissant « Ameur », probablement par trop rugueux et bien moins courtois dans tous les cas...

Votre venue, Mme la Ministre, et la mobilisation de l'ensemble des acteurs présents aujourd'hui, est un symbole fort pour tous les enseignants, les parents d'élèves, les locuteurs, les professionnels et les bénévoles associatifs, mais aussi pour tous les citoyens de nos deux régions et au-delà, qui se reconnaissent dans la culture occitane. Certains sont présents aujourd'hui, leur engagement pour la langue occitane est quotidien, et je ne doute pas que cette matinée à vos côtés est un signe de reconnaissance et d'engagement important par le gouvernement.

Et pour ce jeune office public de la langue occitane, c'est aujourd'hui une étape importante, la première pierre posée pour le déploiement de sa politique publique.

Mais au-delà du symbole, la convention-cadre pour l'enseignement de l'occitan que nous allons signer aujourd'hui, est avant tout une avancée importante d'un point de vue opérationnel, pour le développement de l'enseignement de l'occitan à l'école publique, privée et associative. Parmi les différentes dispositions, je citerais : la définition de modalités d'enseignement harmonisées pour les cinq rectorats, la nécessaire continuité des cursus d'enseignement pour les élèves, la possibilité d'expérimenter l'enseignement

immersif dans l'enseignement public, le renforcement des outils de concertation et d'évaluation des actions.

Je remercie bien évidemment les acteurs associatifs et institutionnels qui ont participé à la construction de ce texte, et nous ont permis d'identifier au mieux les difficultés concrètes qui se posent à eux. Je vous remercie Mme la Ministre, mais également les recteurs des cinq académies concernées, pour votre engagement sur ce texte. L'esprit de consensus qui lui est sous-jacent est pour nous une garantie d'une mise en œuvre effective et réussie à l'avenir. Ce premier travail fructueux sera poursuivi par l'élaboration de conventions académiques, en lien également avec les autres collectivités territoriales volontaires, afin que la démarche aujourd'hui engendrée nous permette de passer à une nouvelle échelle de promotion au plus près des territoires, par l'école de la République, de la langue occitane.

Evidemment, au-delà des murs de l'école, le défi sera également d'offrir aux enfants des espaces d'utilisation de la langue, que ce soit au travers des médias, de projets culturels et autres espaces de la vie quotidienne. C'est un défi à la fois pour l'office public de la langue occitane mais également pour nos deux régions.

Pour conclure en occitan, je vous adresse donc un grand « Mercés ! ».